



# Une production durable pour des prix durables

---

*Daniel Coulonval - Président de la FWA*



## Pourquoi la FWA s'est-elle investie dans le projet de la durabilité laitière ?

---

- La défense du revenu des agriculteurs est notre « core business »
- Il y a plusieurs manières de défendre le revenu
- Il faut le chiffrer
- Il faut le comparer et évaluer les marges possibles
- Il faut le défendre vis-à-vis des clients
- Il faut lister les anomalies du secteur et mettre en place des solutions



# Pourquoi la FWA s'est investie dans le projet de la durabilité laitière ?

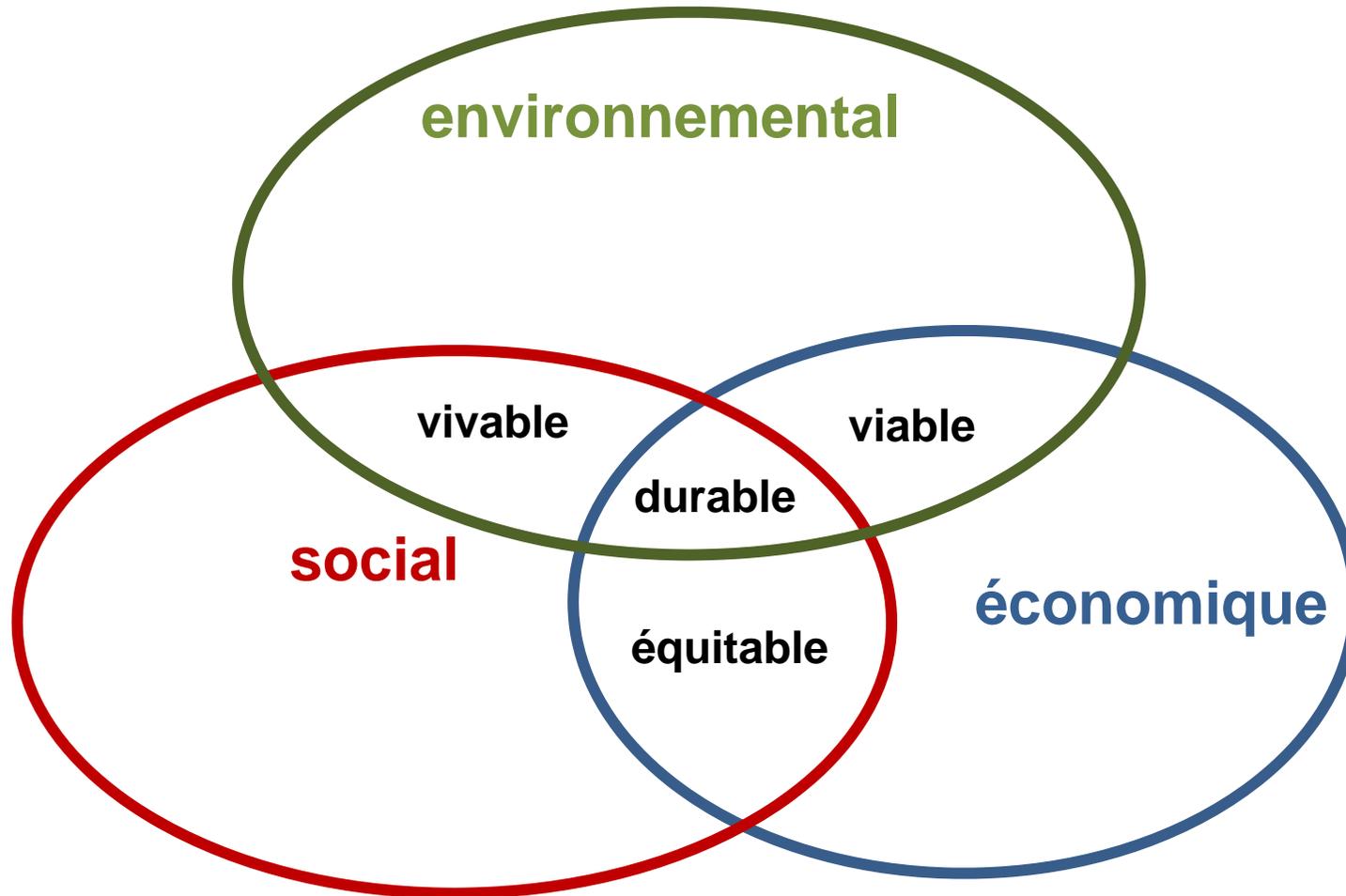
---

Pour la FWA :

- La production laitière évolue de plus en plus dans des conditions très strictes de qualité et de sécurité alimentaire mais il faut le « montrer » davantage
- La durabilité s'accroche tout autant à la notion de pérennité des exploitations laitières qu'à la notion environnementale, évidemment importante pour la poursuite de l'activité agricole à long terme
- la pratique de méthodes de production durables est une piste très concrète pour améliorer le revenu des producteurs de lait

# Pourquoi la FWA c'est investie dans le projet de la durabilité laitière ?

---



## Comment valoriser la durabilité ?

---

- Par la reconnaissance du cahier des charges par les acteurs de la filière
- Par des promotions élargies → *marketing adapté!*
- En imposant les mêmes exigences aux produits laitiers importés
- En maintenant et améliorant l'accès aux marchés étrangers
- Par le développement d'une comptabilité environnementale

## Comment valoriser la durabilité ?

---

- Par la reconnaissance des autorités européennes de la durabilité comme partie du verdissement et des conditions de respect des surfaces d'intérêts écologiques
- Par la reconnaissance de la certification environnementale par nos concitoyens

# Le contenu du Monitoring

Des initiatives de valeur (35) dans 7 domaines proposées par l'interprofession :

1. Santé animale
2. Bien-être animal
3. Energie
4. Environnement
5. Alimentation pour animaux
6. Eaux & sols
7. Initiatives sociales

MONITORING DE LA DURABILITE DE LA PRODUCTION LAITIERE				
Catégorie	P.N.	Initiative de durabilité	applicabilité	validité
Santé animale	1.1	Le producteur laitier a conclu un contrat de guidance avec un vétérinaire		
	1.2	Le taux cellulaire des vachon individuels est déterminé de façon structurée : * contrôle laitier au * mesure individuelle des taux cellulaires par rabat de traite au * de la propre initiative du producteur à l'aide d'analyseur individuel ou Comité		
	1.3	Moins de 15% des vachon requièrent une attention particulière : contrôle laitier		
	1.4	Un plan d'approche est mis en œuvre pour une utilisation responsable des antibiotiques, révisé chaque année, basé sur des analyses bactériologiques et des		
	1.5	Rapport de contrôle et de mesure de l'installation de traite datant de moins de 3 ans, et basé sur une mesure dynamique de la machine à traire		
	1.6	Participation active au programme de contrôle de la paratuberculose : niveau de ruivi attribué par l'ARSIA et les vachon paritiverant éliminés dans les délais * Niveau de ruivi A * Niveau de ruivi B		
	1.7	Participation active à la lutte extra-légale contre les maladies du bétail : participation à un programme, démanté par des rapports d'analyseur ou preuve de vaccination : BVD/Neorparaf/Salmonele/paratuberculose/mycoplasma...		
	1.8	L'achat des animaux s'effectue selon le protocole d'achat (ARSIA) ou il n'y a pas d'achat externe de vachon pour l'exploitation (Corire)		
	1.9	Le travailleur utilise des gants de traite à chaque traite : preuve d'achat et track		
Bien-être animal	2.1	Les vachon laitier ont accès à une stabulation libre suffisamment éclairée, ventilée, spacieuse et confortable : min. 40 m <sup>2</sup> /animal (vachon laitier), tarier		
	2.2	Entretien de l'épiderme : * min. 1 bras par lat de vachon en production et/ou * les vachon en production ont accès à la fin de la saison de pâturage		
	2.3	Les vachon peuvent se coucher sur une aire de couchage suffisamment spacieuse, propre et confortable : fréquence de tarier < 15%		
	2.4	Le producteur est attentif à la longévité des vachon laitier : * âge moyen de la vache reformée > 2,190 jours - 6 ans au * taux de remplacement < 20%		
Energie	3.1	L'exploitant dispose d'un audit énergétique		
	3.2	L'exploitant limite les besoins énergétiques primaires : * récupération de chaleur résiduelle par le refroidisseur et/ou * par le pré-refroidisseur du lait et/ou * production d'eau chaude avec un chauffe-eau solaire		
	3.3	L'exploitant limite les besoins énergétiques primaires : via le variateur de fréquence, la capacité de la pompe à vide ou la pompe à lait adaptée aux		
	3.4	L'exploitant limite les besoins énergétiques primaires : l'éclairage est équipé de lampes à économie d'énergie (HPS, HPI, LED)		
	3.5	Min. 4,000 kWh de la consommation d'électricité est issue d'une production durable produite par l'exploitation : * panneaux solaires : ..... kWh et/ou * énergie éolienne : ..... kWh et/ou * petite installation de biométhanisation : ..... kWh		



FWA

**Et l'avenir ?**

---

## Le monitoring évoluera-t-il ?

---

- Il faut convaincre un maximum de producteurs d'y participer mais toujours de manière volontaire
- Il sera essentiel de faire évoluer le contenu sur base des pratiques de production identifiées comme durables et fréquemment utilisées
- La FWA restera attentive à l'intégration de toute évolution technologique « durable »



# Merci pour votre attention !

---



Une question , une suggestion ?

La FWA y répond

*Daniel Coulonval - Président de la FWA*